



Municipalité de  
**Ham-Sud**

---

## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-09 FIXANT LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

---

**Avis public** est, par les présentes donné par la soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Ham-Sud :

Que le conseil municipal a adopté le 8 janvier 2019, le règlement portant le numéro 2018-09 intitulé «**Règlement fixant les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2019 et les conditions de leur perception**».

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Ham-Sud, le 9 janvier 2019

Marie-Pier Dupuis.  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière